



## Notes de la séance de la Commission d'établissement de Beaulieu

**le 20 juin 2022 de 19h30 à 21h30**

**Salle 304 de l'école de Beaulieu**

- Parents :** M<sup>mes</sup> Carla Ferreira, Carole Masliyah Vernez (vice-présidente), Sandrine Schlienger, Sonia Vieira, M. Yves Steiner (président)
- Professionnels :** M<sup>mes</sup> Claudia Kuratli, doyenne, Valérie Drancourt (collège de la Barre), M. Denis Kart, secrétaire (collège de la Barre)
- Organisations :** M<sup>mes</sup> Angela Freudiger (APEMS Primaflora)
- Autorités politiques :**
- Excusés/absents :** M<sup>mes</sup> Danielle Zombath, directrice, Alexandra D'Auriol (APEMS des Aubépines), Suzi Amorim (collège de la Pontaise), Paola Richard-de Paolis, MM. Mehdi Ben Hamida, Oscar Gential (Collectif Vinet-Beaulieu), Eric Bettens
- Public :** M<sup>me</sup> Sophie Wroblewski, candidate pour le quart professionnel, M. Yves Fidalgo, vient-ensuite pour le quart Parents

**Séance de la Commission d'établissement de Beaulieu****Lundi 20 juin 2022 dès 19:30****au Collège de Beaulieu, salle 304**Ordre du jour

1. Adoption du PV de la séance du 14 mars et du présent Ordre du jour
2. Membres de la CET : Démissions - Élections
3. Communications :
  - a. Conseil des établissements lausannois (Yves)
  - b. Coordination des président-e-s (Yves)
  - c. Vadémécum DAC (Angela)
  - d. Conseil des élèves (Eric / Denis)
  - e. Préau de Beaulieu / Mobilier (Eric / Sonia)
  - f. Budget (Yves)
  - g. APE Vaud (Ana)
  - h. Réseaux sociaux (Yves)
4. Projets en cours :
  - a. Sous-groupe « Balade des familles » (Sandrine)
  - b. Sous-groupe « Bombe de graines et café-parents » (Carole)
  - c. Sous-groupe « Conférence Niels Weber » (Yves)
  - d. Sous groupe « Potager de la Borde / Fête de la nature » (Angela / Sonia)
5. Questions & Divers
  - a. Action Vallon
  - b. Circulaire concernant la Fête enfantine du mercredi 22 juin 2022

Carole Masliyah Vernez, Yves Steiner et Denis Kart  
Lausanne, le 6 juin 2022

## **1. Accueil /adoption du PV de la séance du 2 mai 2022 et du présent Odj**

- PV adopté sans commentaire
- deux éléments sont ajoutés dans les divers : Action Vallon ; Circulaire concernant la fête enfantine du mercredi 22 juin 2022

## **2. Membres de la CET : Démissions - Elections**

Démission : M<sup>me</sup> Alexandra D'Auriol quittant son mandat à l'APEMS des Aubépines démissionne de la CET de Beaulieu. La CET regrette vivement ce départ; l'implication de M<sup>me</sup> D'Auriol étant particulièrement appréciée.

## **3. Communications :**

### **a. Conseil des établissements Lausannois (Yves)**

Le Conseil des établissements lausannois ayant comme prérogative l'attribution d'un jour de congé aux enseignants a décidé de l'attribuer le premier mai en cohérence avec le congé de l'entier de la fonction publique de la ville.

### **b. Coordination des président-e-s (Yves)**

Cette coordination a pour but de partager l'argent mis à disposition de l'ensemble des Commissions d'établissement en fonction des projets de chacune.

### **c. Vadémécum DAC / APEMS (Angela)**

En lien avec la création du nouveau service des écoles et du parascolaire, un rapprochement entre les APEMS et les DAC va se réaliser en 2022 dans certains établissements de la ville et en 2023 pour tous les établissements et plus particulièrement pour l'établissement de Beaulieu.

Les DAC passeront sous la responsabilité des APEMS dans le but d'une vision socio-éducative à développer. Des colloques seront organisés entre acteurs des DAC et des APEMS. Les parents et les enseignants seront informés et associés au projet. Un travail collaboratif devra être mis en place dans le but d'une harmonisation entre les deux entités actuelles.

### **d. Conseil des élèves (Denis)**

#### **Conseil des élèves de la Barre :**

- Course d'orientation à Sauvabelin le 16 juin ; magnifique journée placée sous l'aune de la découverte et du partage
- Financement conjoint des t-shirts avec un label écologique, durable, éthique par la CET et par la structure PSPS
- Retour sur une année de Conseil avec deux moments forts : la rencontre avec les architectes et l'organisation de la course d'orientation



## **Conseil des élèves de la Pontaise :**

- Organisation de la surveillance des récréations
- Demande de miroir dans les WC - pas de réponse de la ville - une relance a été effectuée

La CET déplore que régulièrement les lettres envoyées par les élèves des différents Conseils ne reçoivent pas de réponse de la ville et qu'il faille l'intervention d'un membre de la CET, en l'occurrence un membre du quart politique, pour qu'une réponse leur soit donnée.

### **e. Préau de Beaulieu / Mobilier (Sonia)**

La date de l'inauguration est arrêtée au 24 septembre 2022. Cette date est concomitante avec la date de la balade des familles. Le départ de la balade se fera à 13h00 pour environ 1h45 de promenade associée à une démarche d'enquêteur. Une demande sera faite pour que la présence des municipaux à l'inauguration de la cour se fasse dès 15h00.

Après plusieurs demandes concernant un éclairage extérieur et l'absence de réponse définitive, une lettre sera écrite officiellement afin d'avoir une réponse plus claire à notre demande. Le préau scolaire devenant un espace public, la pause de lumières est dorénavant autorisée.

Concernant le mobilier, le choix des enseignantes s'est porté sur une très belle table octogonale couleur bois.

### **f. Budget (Yves)**

Un budget doit être envoyé à M<sup>me</sup> De Pietro, adjointe administrative au Service des écoles et du parascolaire. En comptabilisant les dépenses faites durant l'année en cours, le budget annoncé sera de 1800.-.

### **g. APE Vaud**

L'APE Vaud propose de soutenir les CET lors des Assemblées Générales avec les parents.

### **h. Réseaux sociaux (Yves)**

L'ensemble de la CET n'est pas pour l'ouverture d'un compte. Il faut le nourrir. Au début, il y a des éléments puis rapidement beaucoup moins puis plus rien. Il est proposé que des membres de la CET qui ont un compte sur un réseau social et qui souhaitent le faire, relayent les activités de la commission.

## **4. Projets en cours**

### **a. Balade des familles (Sandrine)**

- Les bancs de marché seront déposés dans la cour. Yves et Eric, nos grands spécialistes, seront là pour les monter.



- Un arrangement a été fait avec le concierge concernant l'accueil des personnes qui viendront déposer ces bancs.
- Une demande pour une autorisation de manifestation a été déposée auprès de la police du commerce. Sandrine est toujours en attente d'une réponse.
- Le parcours durera environs 1h30.
- Le parcours est pensé (de très légers détours) pour pouvoir être réalisé avec une poussette.
- prévoir encore une date pour les flyers et décider de l'information à mettre dessus. Deux flyers différents seront réalisés pour les café-parents et pour la balade des familles.
- Réunion des deux sous-groupes pour décider de ces flyers
- Ces flyers seront distribués début septembre.
- Les personnes qui se mettent à disposition pour guider les groupes dans la balade se retrouveront le vendredi 9 septembre à 18h00 devant l'école de la barre afin de parcourir une première fois cette balade.
- Un mail sera envoyé par Sandrine à tous les membres de la CET afin de préciser ces deux activités et informer celles qui ne sont pas présentes à la séance de ce jour.

## **b. Bombe de graines et café-parents (Carole / Sonia)**

Une demande sera faite à M<sup>me</sup> Olga Wiesner, animatrice dans l'art de la poterie de l'établissement de Beaulieu et qui prend sa retraite à la fin d l'année scolaire, si elle a des réserves d'argile qu'elle pourrait mettre à disposition des bombes de graine.

## **c. Conférence de Niels Weber**

70 à 80 personnes ont assisté à une conférence particulièrement intéressante et adaptée; une grande réussite.

## **d. Potager de la Borde / Fête de la nature (Angela / Sonia)**

Une dizaine d'enfants heureux de l'APEMS de Primaflora ont participé à un plantage dans des bacs prévus à cet effet.

## **5. Questions & divers**

### **a. Action Vallon (Carla)**

Dans le cadre du budget participatif, des enfants se sont retrouvés le long de la rue de la Bossette afin de réaliser de superbes peintures au sol. Un seul bémol mais il est de taille, des voitures n'ont pas respecté les barrières leur interdisant de passer et ont roulé en zigzagant entre les enfants.



**b. Circulaire concernant la Fête enfantine du mercredi 22 juin 2022 (Denis)**

Le lundi 20 juin, les répondantes de site ont reçu une circulaire concernant **la Fête enfantine du mercredi 22 juin** co-signée par M<sup>mes</sup> Barbara de Kerchove , Cheffe du Service des écoles et du parascolaire ainsi que Madame Danielle Zombath, Directrice de l'établissement de Beaulieu. Cette circulaire stipule que : « *Pour rappel, si le cortège est supprimé, les élèves se rendent normalement en classe, selon l'horaire habituel.* »

Dans un premier livret d'informations donnés aux parents, les éléments suivants étaient stipulés.

« **Programme** : dès 9h15 Les n<sup>os</sup> de téléphone **021 315 62 22** ou **021 315 62 24** ou **1600** ainsi que le site [WWW.lausanne.ch/fetescolaires](http://WWW.lausanne.ch/fetescolaires) confirment ou annulent le cortège.

En cas de météo incertaine (fortes pluies, risque d'orages), l'annulation du cortège peut être communiquée jusqu'à 11h. via les numéros de téléphone et site internet susmentionnés.

« **Suppression du cortège le matin**, si les conditions météorologiques s'annoncent trop défavorables, le cortège peut être annulé par décision prise le matin même. En cas d'annulation du cortège, les parents peuvent se rendre à la Place de Milan avec leur(s) enfant(s) dès 14h, où tout est disponible gratuitement si l'enfant porte sa cocarde. La fête se termine à 18h. Le rendez-vous à l'école avec les enfants est maintenu pour leur remettre la cocarde.

La CET de Beaulieu demande le pourquoi d'une information aussi tardive et en contradiction avec les informations données précédemment.

Par ailleurs, elle questionne aussi la pertinence de cette circulaire qui est sujette à mettre en difficulté au niveau organisationnel des parents qui avaient anticipé cette journée si chère au coeur de leur enfant.

L'assemblée est levée à 21h30

Nom : Denis Kart

Fonction : Secrétaire de la CET de Beaulieu

La prochaine séance de la commission de Beaulieu aura lieu le 12 septembre 2022

Lausanne, le 21 juin 2022

Annexe(s) : aucune

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 18  
SEPcet@lausanne.ch